

---

*Les procédures de choix*

---

Vous avez passé le concours de l'internat en Pharmacie et y avez été classé en rang utile ? Félicitations !

La procédure des choix se met en marche. Depuis 2015, le concours se déroule maintenant au mois de décembre de l'année n pour une prise de poste en Novembre de l'année n+1. C'est une période qui peut être stressante. Aussi, pour vous aider, nous vous proposons cette notice explicative sur le déroulement de la procédure.

